



Un Foyer socio-éducatif (loi 1901) regroupe aussi bien des élèves, des professeurs et des parents d'élèves. Il est géré et animé par des bénévoles dans l'enceinte du collège.

Ses activités, toutes dirigées en faveur des élèves, sont diverses :

- amélioration du cadre de vie par l'achat de matériels d'équipement ou de fonctionnement pour le foyer ou la cour des élèves (babyfoot, canapés...)
- vie des clubs (Prix Latulu, AS...)
- subventions aux voyages et sorties d'élèves, spectacles et conférences au collège, etc

L'essentiel des ressources nécessaires à ce fonctionnement provient de l'adhésion volontaire des familles à cette association.

Le tarif d'adhésion pour 2023/2024 a été fixé à :

10€ pour un enfant
13€ pour deux enfants
16€ pour trois enfants

Non obligatoire, cette adhésion est vitale à l'association. Tous les élèves auront accès au foyer de septembre à octobre. A partir du 6 novembre, seuls les élèves ayant payé leur adhésion seront autorisés à entrer au foyer le midi. (en présentant leur carte d'adhérent)

Les adhésions seront closes au 20 octobre 2023.

COMMENT ADHÉRER?

Les différents projets pour cette année scolaire sont :

- l'aménagement du foyer pour rendre le lieu attrayant et agréable
- l'achat de jeux de société
- Manifestations et actions pour récolter de l'argent.

LES PROJETS



Retrouvez nous sur Facebook & Instagram "FSE Collège Vallée du Lys - Vihiers"

Pour adhérer au FSE et permettre à l'association de poursuivre ses projets en faveur des élèves, il vous suffit de prendre connaissance de la charte du foyer (en ligne sur le site internet du collège) et de remettre **le coupon** ci-dessous accompagné du **paiement** de la cotisation dans **la boîte aux lettres du FSE** (près du CDI) dans une enveloppe sur laquelle figure les nom, prénom et classe de votre enfant.

✂-----

Je soussigné(e) (NOM – PRENOM)

Responsable du (ou des) élève(s) classe :

..... classe :

..... classe :

✓ Déclare avoir pris connaissance de la charte du foyer et confirme que mon enfant s'engage à la respecter.

✓ Adhère au FSE pour l'année 2023-2024 pour un montant de€ Par chèque En espèces

A, le

Signature :